



# CONVICTIONS YÉLÉ

2025-2030

#3



[contact@yele.fr](mailto:contact@yele.fr)  
[www.yele.fr](http://www.yele.fr)

# CONVICTION #3 SOUTENABILITÉ

## 1. L'agent économique, l'environnement, et leur relation à double sens : le cas très singulier des opérateurs au cœur des systèmes énergétiques

### a. La viabilité de nos sociétés passe, notamment, par celle des opérateurs énergétiques ; ceux-ci sont dans une relation à double sens avec les problématiques environnementales

Les opérateurs énergétiques rendent possibles nos modes de vie confortables. Situés entre la demande et les besoins futurs, délivrant l'énergie à la source de toute transformation, ils modèlent notre monde et conditionnent notre capacité collective à poursuivre dans des conditions souhaitables l'aventure humaine. Cela se réalise au prix d'une ponction non négligeable sur nombre de ressources finies, qui se raréfient. En conséquence, pour un opérateur énergétique, la viabilité correspond à la recherche d'un modèle économique pérenne et durable, limitant l'impact sur son environnement.

### b. Soutenabilité environnementale : l'amère, mais prévisible rencontre avec nos limites planétaires

« Une croissance infinie dans un monde fini » semble hors d'atteinte dès lors qu'on accepte et intègre l'idée que le découplage entre croissance et flux physique ne peut devenir total ; aujourd'hui, il n'est pas encore partiel, nous contraignant à franchir certaines limites. C'est ce que l'European Environmental Bureau exprime dans sa publication « *Decoupling debunked* ».

### c. 9 limites planétaires représentent les problématiques environnementales

Ces limites définissent un espace de vie, lié aux sous-systèmes ou processus biophysiques: changement climatique, érosion de la biodiversité, perturbation des cycles biogéochimiques, changements d'utilisation des sols, acidification des océans, couche d'ozone, pollution, aérosols. Ces limites franchies, certains sous-systèmes pourraient définitivement changer, avec des conséquences délétères. (Rockström et al, 2009)

### d. Un modèle économique insoutenable dans un système planétaire limité

« Des personnes dont les besoins vitaux essentiels ne sont pas assurés (...) 12 besoins dont nul ne devrait manquer (alimentation, santé, éducation, eau potable, logement, travail digne, égalité des genres, voix politique, etc.). Le cercle vert, « plancher social » constitue un but pour assurer l'épanouissement de tous. Mais cet épanouissement ne peut se faire au-delà d'un cercle extérieur, [...] «plafond environnemental » » (La théorie du Donut, Kate Raworth, 2012)<sup>5</sup>

Plusieurs de ces limites sont aujourd'hui largement dépassées et questionnent le modèle, notamment économique, sous-jacent, celui d'une croissance infinie dans un cadre planétaire aux ressources finies.

## e. La relation entre les opérateurs énergétiques et l'environnement : une affaire d'optimisation... sous extrême contrainte

- Dans le monde, l'électrification croissante des économies est en cours

L'électrification des économies a lieu, en Europe et sur les autres continents ; cependant, elle s'appuie encore fortement sur des énergies fortement polluantes (bois, charbon, pétrole) avec lesquelles elle est encore totalement imbriquée.

- ...d'une part, la disponibilité de ressources primaires et la viabilité environnementale conditionnent la viabilité de ces opérateurs

Nos opérateurs font face à de nombreux défis lorsqu'il s'agit d'assurer la disponibilité d'une énergie décarbonée, dans un monde où la stabilité des écosystèmes vient à faire défaut, avec les impacts attendus sur la disponibilité du parc nucléaire, la baisse de niveau des barrages hydro-électriques, le changement des régimes des vents, la pression sur les terres arables.

- ...d'autre part, et vice versa, les opérateurs énergétiques ont une influence plus que proportionnelle sur la soutenabilité environnementale

Aujourd'hui, la restauration de nappes phréatiques, la baisse de pression sur les zones reproductives ou les zones humides sont techniquement accessibles ... mais, nécessitent aussi une forme d'investissement énergétique pour advenir. Environnement et énergie sont devenus synergiques.

## 2. La prise en compte des limites environnementales implique une nouvelle philosophie économique : celle des réalités naturelles et physiques et de la sobriété

### a. La complexité, maître mot du vivant

Le point majeur que les travaux des différentes parties prenantes doivent intégrer, traiter et dépasser réside en la complexité des situations et phénomènes associés à la biodiversité. Cette complexité provient de la grande quantité des éléments en interaction et de la multiplicité des relations entretenues par eux. De plus, une grande partie de ces relations s'exerce loin de nos regards. En effet, dans les écosystèmes vivants se côtoient des phénomènes portant sur des échanges génétiques, des mécanismes de la sélection naturelle, la pression exercée par les écosystèmes adjacents, etc. qui sont autant de mécanismes dotés d'horloges et de pouvoir d'action spécifiques. La chaîne de causalité liant des actions à leur effet sur le vivant est difficile à établir et se montre fréquemment contre-intuitive et non linéaire.

### b. La mer d'Aral a disparu, et alors ?

La mer d'Aral ne couvre plus qu'une portion congrue de la surface qu'elle couvrait il y a quelques décennies. La pression exercée par les besoins en eau, propulsée par les promesses d'un développement économique rapide, a mené les autorités locales à dévier la plupart des fleuves qui l'alimentaient, entraînant catastrophe pour la flore, la ressource halieutique, les pêcheurs, les producteurs de pastèques, etc. Pour mortifère qu'elle soit, cette situation ne s'arrête pas à ce stade et ne constitue qu'une fraction faible des conséquences. Aujourd'hui, l'emplacement de la mer d'Aral est constitué d'une latérite à haute salinité et nous détenons la preuve que les poussières arrachées à ce sol, emportées par les vents dominants se déposent sur les glaciers de l'Himalaya et accélèrent leur fonte.

Le facteur d'accélération est de 12 !! Ainsi, ce sont plusieurs milliards de personnes qui sont à terme menacées de manque d'eau et la baisse continue des ressources agricoles majeures, notamment les rizières.

Cet exemple illustre plusieurs caractéristiques clés de la difficulté à traiter tout sujet relatif à la biodiversité : la non-linéarité des effets, la latence, la non-réversibilité, la difficulté à prévoir les conséquences lorsqu'elles sont lointaines ou s'exerçant sur des domaines distincts des causes ; il met aussi en lumière l'absence de frontière, géographique, sociale ou temporelle, entre la perte d'un milieu et ses conséquences.

### **c. La soutenabilité environnementale ne résultera pas seulement de la décarbonation, mais aussi de l'adoption durable, en masse, de la sobriété individuelle et collective**

D'abord, il convient de se rappeler que la décarbonation, c'est-à-dire la réduction des émissions de gaz à effet de serre, n'est qu'un aspect, partiel, certes accessible à nos sens et facilement mesurable, du défi de préservation environnementale.

La notion de « finitude » des ressources (et pas seulement du pétrole, mais aussi des autres ressources énergétiques et naturelles) a fait émerger le concept de « sobriété » : limitation volontaire, pour des motifs liés à la préservation de l'environnement, de l'empreinte sur les ressources.

### **d. Un modèle à revoir pour intégrer la sobriété structurelle et organisationnelle, et pas seulement individuelle**

- Parmi les nombreuses définitions de la sobriété qui cohabitent dans les débats, la définition de l'ADEME est la plus consensuelle et laisse place à une certaine marge d'interprétation

On retiendra la définition suivante : des « démarches multiples, dont le dénominateur commun est une recherche de « moins », de modération des biens et des services produits et consommés, tout en recherchant un « mieux », notamment une augmentation de la qualité de vie et du bien-être – où le « mieux » et le « moins » sont des notions relatives » (ADME, 2019)[1]. Cette définition expose bien toute la difficulté qui entoure le concept de sobriété : en ne « fixant » précisément ce qui est entendu par « moins » et « mieux », elle laisse ces notions à l'interprétation subjective de chacun.

On peut adjoindre les principes suivants pour enrichir cette définition :

- La sobriété s'appuie sur une réduction de la consommation d'énergie, et de la consommation des biens et ressources au sens large.
  - La sobriété se positionne par opposition ou complémentarité à l'efficacité ou la performance énergétique et technologique.
  - La sobriété s'appuie sur les leviers d'actions en lien avec les modes de vie. Si le résultat recherché est la réduction de la consommation, le moyen d'y parvenir sont les évolutions des pratiques sociales, individuelles et collectives.
  - La sobriété s'inscrit dans un cadre contraint poussant à l'action. S'il y a une part de sobriété choisie, volontaire, elle dépend aussi du « *contexte global subi de contraction énergétique et économique qui s'impose aux acteurs* » (Semal and al., 2014)
  - Enfin, la sobriété peut se concevoir et mettre en œuvre à deux échelles, l'échelle microscopique (les comportements individuels), et l'échelle macro que sont les modes de vie.
- 
- A l'échelle individuelle, le principe de sobriété s'inscrit dans divers niveaux de besoin en énergie, vécus dans différentes "sphères de vie" (domicile, travail, lieux publics, transport), et dans les pratiques associées à ces besoins

A l'échelle individuelle, la sobriété se traduit par l'adoption de comportements économes en énergie ou en ressources, biens ou matériaux. « *Elle sous-tend, dans une certaine mesure une transformation*

des besoins individuels, tels que l'acceptation de chauffer une pièce au maximum à 19°C, ou d'éviter l'achat d'objets neufs. » (Guérineau et Meyer, 2021)[2] Ce type de comportements, notamment les écogestes sont aujourd'hui bien connus, diffusés largement et mis en pratique auprès de la population. Néanmoins, la sobriété à l'échelle individuelle se heurte à plusieurs limites. D'une part, elle attribue tout le poids de la contrainte aux individus et néglige l'impact des changements plus structurels aux échelles d'entreprises ou de la société. D'autre part, il n'est pas encore clair que la somme de ces comportements individuels puisse constituer une trajectoire viable de sobriété sur le moyen ou long terme.

- La sobriété énergétique s'inscrit dans les modalités de gestion d'un collectif renvoyant aux intentions des organisations pour intégrer la sobriété à leur échelle

À l'échelle des modes de vie, la sobriété recouvre à la fois les comportements des individus, mais aussi la conception et la mise en place des structures organisationnelles et sociétales dans lesquelles les individus évoluent. Ces « *imaginaires* » de la sobriété regroupent différentes approches, aujourd'hui encore marginales, tels que l'économie circulaire, le mouvement de la « *slow life* », l'alimentation « *locavore* », le « *Do It Yourself* », la ville du quart d'heure, etc. Aujourd'hui, seule la sobriété organisationnelle permettrait d'aller plus loin que la sobriété individuelle et générer un modèle soutenable et environnementalement viable. Or sa diffusion à grande échelle repose sur « *des hypothèses structurelles (évolution des mœurs, transformations politiques majeures, réorganisation des infrastructures et des territoires, voire un renversement radical des logiques de pensée), qui rendent complexes la définition et l'appropriation d'une trajectoire claire vers la sobriété.* » (Guérineau et Meyer, 2021)[3]

## **e. Un modèle à penser de façon holistique, ne réduisant pas la soutenabilité environnementale à la « seule » décarbonation**

La réalité du changement climatique et son impact sur nos modes de vie tend à prioriser la première des limites planétaires citées ci-dessus, et à concentrer l'attention et les ressources sur la réduction des émissions de carbone, c'est-à-dire les politiques de décarbonation. Ces dernières sont certes essentielles, et constituent un défi sociétal, scientifique, technique et politique à part entière, mais elles nous font négliger les autres enjeux environnementaux, tout aussi critiques en matière de soutenabilité environnementale, en particulier l'eau, les terres arables, la santé des océans, l'eutrophisation, la désertification, etc. Les dégâts d'ores et déjà constatés n'ont pas attendu le bouleversement climatique pour s'étendre.

La prise en compte et l'action au bon niveau sur les phénomènes en jeu nous impose de penser des modèles - notamment économiques - des méthodes d'évaluation et une axiologie, c'est-à-dire nos intentions en tant que citoyen, fondamentalement nouveau. Cela invite aussi à améliorer notre capacité d'appropriation de ces grands enjeux par des microstructures, et à cette fin, invite à revoir notre jeu de critères d'appréciation. Ces conditions déterminent directement notre survie en tant qu'espèce organisée, dotée d'une capacité à propulser nos modes de vie vers du meilleur.

Emmanuel GIORGI  
Directeur chez Yélé Consulting



# Références

- [1] Cézard, Florian, et Marie Mourad. « Panorama sur la notion de sobriété - Définition, mises en œuvre, enjeux ». Rapport final. Expertises. ADEME, novembre 2019.
- [2] PROJET DE RECHERCHE - LA SOBRIETE ENERGETIQUE : QUELLE(S) TRAJECTOIRE(S) ? Rapport d'étape 1 « Comment s'organise la sobriété énergétique ? » Mathias Guérineau (LEMNA, Université de Nantes) & Julie Mayer (CRG-i3, Ecole polytechnique)
- [3] Ibid.



*Innovons pour une performance durable !*

YÉLÉ CONSULTING  
+33 (0)1 89 40 25 50  
5 esplanade Charles de Gaulle  
92000 NANTERRE

[contact@yele.fr](mailto:contact@yele.fr)

[WWW.YELE.FR](http://WWW.YELE.FR)

